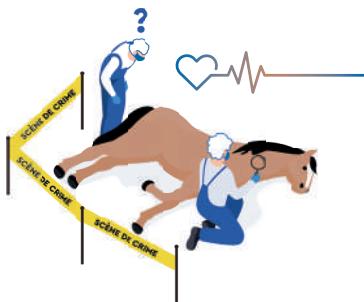


S

L'autopsie des équidés : surveiller les morts pour protéger les vivants

L'autopsie des équidés est essentielle en particulier dans un contexte de maladie infectieuse contagieuse pour détecter, alerter et prévenir des épidémies, mais aussi pour les maladies parasitaires ou liées au pâturage et à l'alimentation.

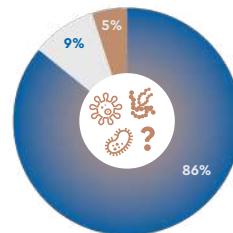


Lorsqu'un équidé meurt, qu'il appartienne à un particulier ou à un professionnel de la filière équine, qu'il vive seul ou au sein d'un groupe, l'autopsie présente de nombreux intérêts.

Dans les élevages, les avortements et la mortalité chez les poulains représentent une perte économique importante. L'autopsie permet d'en déterminer les causes. Chaque année, des avortements sont liés à des agents pathogènes contagieux, en particulier le virus de la rhinopneumonie (HVE-1), ou moins fréquemment le virus de l'artérite virale équine (AVE) (épidémies en Normandie en 2007 et en 2018).

L'autopsie permet de surveiller d'autres maladies infectieuses comme la rhodococcose ou la gourme mais aussi d'investiguer des maladies non infectieuses potentiellement mortelles.

PRINCIPALES CAUSES INFECTIEUSES D'AVORTEMENT



■ Bactériennes et/ou fongiques
■ Virales ■ Non identifiées

Les autopsies réalisées depuis 1986 sur le site de Goustranville ont conduit à la structuration du Réseau National de Surveillance des causes de Mortalité des Équidés (RESUMEQ), qui a vu le jour en 2015.



CARTE DES ACTEURS DE RESUMEQ RÉALISANT DES AUTOPSIES EN FRANCE

MORTALITÉ CHEZ LES POULAINS



bactérienne

25%

liée à la rhodococcose chez les poulains de 1 à 6 mois

1,5%

liée à la gourme chez les équidés de plus de 6 mois

MORTALITÉ D'ORIGINE PARASITAIRE PARMIS LES CAUSES DIGESTIVES



parasitaire

10%

chez les équidés de plus de 1 mois

25%

chez les jeunes de 6 mois à 2 ans

1 ALERTE ET PROTÉGER

Les autopsies permettent d'identifier des maladies constituant un risque pour le reste de l'effectif :

- **Les avortements d'origine infectieuse** représentent **56%** des causes d'avortement, dont **9% sont contagieuses**.
- **Les maladies liées au pâturage ou à l'alimentation** représentent **5% des causes de mortalité chez les équidés de plus de 1 mois**.

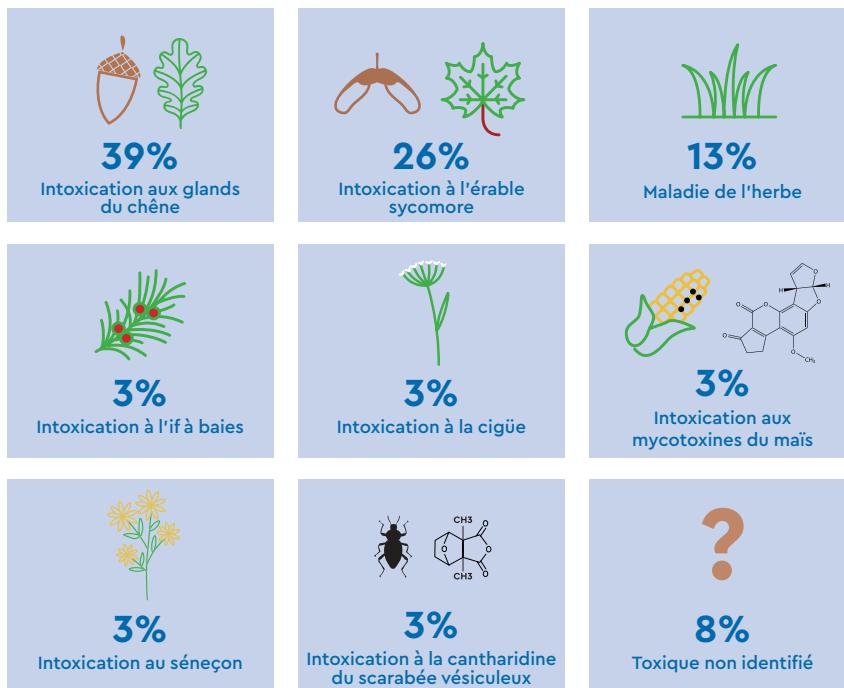
Certaines de ces maladies ne peuvent être confirmées que par l'autopsie. Leur diagnostic est indispensable pour la détection précoce afin de pouvoir alerter et mettre en place les mesures thérapeutiques, préventives et sanitaires adéquates pour protéger le reste de l'effectif.

2 COMPRENDRE, RASSURER, EXPERTISER

L'autopsie permet aussi de comprendre une mort subite ou inattendue, un échec de traitement (inadapté, inefficace, résistance aux antibiotiques ou aux antiparasitaires) et de rassurer en éliminant des causes pouvant affecter le reste de l'effectif comme une défaillance cardiaque, une fracture ou un processus tumoral...

Elles peuvent être réalisées dans le cadre d'une expertise sur la demande des assurances ou lors de procédures judiciaires (exemples de cas suspects de mutilation ou plaie par balle).

MALADIES LIÉES AU PÂTURAGE OU À L'ALIMENTATION



3 SURVEILLER ET FAIRE DE LA RECHERCHE

Les autopsies sont une source de données épidémiologiques pour la surveillance dans le temps et dans l'espace des maladies équine dans toute la France grâce aux acteurs de RESUMEQ.

Les données et le matériel biologique (tissus, agents pathogènes) collectés sont la porte d'entrée pour la recherche fondamentale et clinique, ainsi que pour l'avancée des connaissances sur les maladies équine et la formation des vétérinaires.

Les autopsies sont essentielles notamment pour la surveillance, la détection et la prévention des maladies infectieuses, parasitaires ou liées au pâturage